Le Lien

de Saint-Germain-sur-Morin

le Pays Créçois

BULLETIN MUNICIPAL - MARS 2019

ENSEMBLE, VERS DEMAIN.

L'ÉDITO DU MAIRE

P.3

RETOUR EN IMAGES

P.5

DOSSIER

Mais où passe notre Argent ?

P.12

SOS Médecins - Nord Seine et Marne

DEPUIS LE 7 JANVIER 2019
Ouverture d'un point fixe de garde à Crécy-la-Chapelle
- tous les soirs en semaine de 20h à 0h30
- tous les samedis de 12h à minuit
- tous les dimanches, jours fériés et ponts de 8h à minuit

L'accès y est régulé par le standard SOS Médecins.
Les patients doivent s'inscrire en appelant le 08 25 56 77 00
Les rendez-vous sont donnés au jour le jour, jamais pour le lendemain.
Dans la matinée pour les jours de week-end et en fin d'après-midi pour tous les soirs.
Retrouvez toutes ces informations sur www.sosmedecins77nord.com

RECYCLEZ VOS PILES

Des collecteurs de piles usagées ont été installés à l'accueil de la mairie et à l'agence postale de Saint-Germain. Vous pouvez y déposer vos piles et petites batteries.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques sont actuellement réalisées par l'INSEE sur notre commune,

L'une sur les CONDITIONS DE TRAVAIL depuis le 1er octobre 2018 jusqu'au 31 mai 2019,

L'autre sur le CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ depuis le 1er février jusqu'au 30 avril 2019.

Des enquêteur.trices rendront visite à des foyers saint-germinois, ils seront munis de cartes officielles les accréditant : merci de leur réserver un bon accueil.

TRANQUILLITÉ VACANCES – SENIORS – VOISINS VIGILANTS

La gendarmerie met à disposition des habitants du secteur plusieurs services de sécurité, dont le dispositif Tranquillité Vacances, mais également Tranquillité Seniors et Voisins Vigilants. Les formulaires sont téléchargeables sur notre site internet ou disponibles à l'accueil de notre mairie.

Le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires est également mis en place par la mairie, qui adhère depuis fin 2015.

SÉCURISATION DU MARCHÉ

Le marché de Saint-Germain est désormais clos en-dehors des horaires officiels du marché. Les commerçants ont la responsabilité d'en ouvrir et fermer l'accès, afin d'optimiser la sécurité de ce lieu. L'hygiène n'en sera que renforcée.
Rappel des ouvertures du marché : mercredi et dimanche de 8h à 13h

EDUCLEVER – CIVISCOL

Depuis 2016, Saint-Germain a fait le choix d'adhérer au programme éducatif scolaire CIVISCOL, proposé par EDUCLEVER : un moyen de soutenir vos enfants selon leurs difficultés scolaires et leurs besoins.
Coût pour les familles 12€/an soit 1€/mois avec l'engagement à l'année, remise d'une carte avec un code qui vous permet de vous connecter sur votre compte personnel sur educsaintger.educlever.com
Renseignements et adhésion à l'accueil de la mairie.

Mon Maire, ce héros

A la lecture de la couverture de « La gazette des communes », mes collègues élus locaux ont probablement, comme moi, souri au jeu de mot en rappel du célèbre poème de Victor Hugo.
Pas plus que moi, ils ne se perçoivent en « héros » ; ils ont pris nûment un engagement, et avec leurs équipes, ils font du mieux pour mériter et conserver la confiance de leurs concitoyens. Confiance dont J.P. Vincent dit « qu'elle naît d'un rapport interpersonnel et vivant alimenté par des paroles données et respectées » mettant ainsi en exergue toute la difficulté de l'exercice !

Il est fort probable que le « malaise » des élus de terrain dont la presse s'est faite l'écho depuis plusieurs mois est justement lié aux difficultés qu'ils rencontrent dès lors qu'ils veulent respecter la parole donnée :
- désengagement financier de l'Etat alors même que les obligations des communes augmentent régulièrement.
- multiplication des lois, dispositions, règlements, directives qui viennent peser sur l'organisation et le coût de chaque réalisation communale au risque de les remettre en cause.
- dépossession de pouvoirs de décision au bénéfice de structures éloignées, etc.

Pour Saint-Germain, les économies faites par l'Etat depuis le quinquennat Hollande, sur « le dos » de la Commune, sont l'équivalent d'une année complète de Taxes Foncières payées par nos concitoyens ! Il est clair que cela a privé notre ville d'investissements pourtant nécessaires. La voirie et les réseaux en sont d'excellents exemples.
Pour pallier cette carence, il nous faut être encore plus inventifs, plus performants, et travailler encore plus au service de nos concitoyens. C'est ce que font plusieurs de vos élus qui, comme moi, transgressent la loi des 35h chaque semaine.

Actualité Spécial Intercommunalité

Si nos concitoyens connaissent tous parfaitement leur Commune de résidence, leur appartenance à telle ou telle intercommunalité est fréquemment mal connue. Dans le cas de Saint-Germain, nous faisons partie de la Communauté de Communes du Pays Créçois qui « pesant » environ 37000 habitants est une « petite » collectivité. Aussi depuis quelques années un nombre conséquent de communes rurales affirmait une appétence pour rejoindre l'interco de Coulommiers.
Les évènements se sont précipités en 2018 avec la demande de départ d'Esbly et de Montry pour le Val d'Europe, puis de Quincy pour Meaux. Ces départs représentant plus de la moitié des habitants de l'interco, la suite était prévisible. Nous avons fait étudier par un Cabinet spécialisé les conséquences d'un rattachement avec la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe avec qui nous avons des frontières communes, n'imaginant pas, pour nos concitoyens un rattachement administratif à Coulommiers distant de plus de 20 km sans transports publics cadencés. Le conseil Municipal a voté à l'unanimité le choix du Val d'Europe.
Depuis nous travaillons avec les élus du Val d'Europe pour poser les bases d'une collaboration et d'une intégration dans les meilleures conditions pour tous. La Préfecture a donné son accord, le Conseil Communautaire du Val d'Europe a également voté favorablement et à l'unanimité notre intégration en date du jeudi 28 mars, il reste à obtenir ceux des Conseils Municipaux du Val d'Europe qui sont tous en bonne voie.
Nous reviendrons dans le numéro de juin avec force détails sur la nouvelle actualité de notre union avec le Val d'Europe qui serait effective au 1er janvier 2020.

Le loto a fait un carton !

Comme chaque année, le Comité des Fêtes de Saint-Germain a battu son plein le **2 décembre dernier** : plus de 200 personnes ont tenté leur chance, et certaines ont eu raison ! Jamais de perdants puisque l'ambiance est toujours au rendez-vous !

Défibrillateurs en libre-service

Nos agents des Services Techniques les ont installés le 20 décembre : sur le mur de la mairie, à l'espace Goddet, dans la voiture de la Police Municipale.

Si quelques plaisantins venaient à vouloir les dérober... les défibrillateurs sont placés sous surveillance vidéo, ils sont équipés d'une alarme et d'un outil de géolocalisation.

Une partie du personnel de mairie a été formée à leur utilisation par un professionnel.

Téléthon, action !

Le 8 décembre avait lieu le traditionnel Téléthon dans toute la France. Un rendez-vous que nous ne loupons jamais grâce à la mise en place de cet événement par les Sapeurs Pompiers de Saint-Germain-sur-Morin. Cette année la caserne a fait venir des artistes et un DJ, le repas était de nouveau préparé par le Barbecue de Rafa, des animations interactives étaient également proposées aux familles.

Fin d'année gourmande

Le 13 décembre de délicieux colis gastronomiques ont été distribués à nos seniors : une initiative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune, mené par une équipe dynamique et altruiste. De quoi agrémenter les fêtes de fin d'année, pour celles et ceux qui ont eu la patience d'attendre Noël… Merci à Nelly Similia qui parvient toujours à dénicher de vraies merveilles culinaires !

Vacances solidaires et citoyennes : on sème pour l'avenir !

Chez nos Farfeloups, les activités des vacances de fin d'année étaient sur le thème de la solidarité et de la citoyenneté. La semaine a débuté avec un joli buffet « Harry Potter » : les enfants ont pu déguster leurs préparations réalisées le matin.

Au menu : olives et gâteaux apéros, surimi et tomates cerises, pilons de poulet au four et purée maison, et enfin roulés à… la pâte à tartiner ! L'après-midi s'est déroulée devant un film avec un bon chocolat chaud pour le goûter.

Le 25 décembre, alors que les enfants avaient déserté le centre pour profiter de leurs familles, le Père Noël est passé y déposer quelques paquets pour les Farfeloups les plus sages ! Ils ont ainsi pu les ouvrir dès le lendemain matin. Un atelier pâtisserie leur a également été proposé afin d'utiliser les fruits restants du goûter précédent. L'après-midi du mercredi, les enfants ont fabriqué des petits cadeaux à offrir à qui ils le désireraient ! La collecte de jouets effectuée la semaine précédente a été remise aux bénévoles des restos du Cœur.

Le jeudi, un grand jeu Harry Potter a permis aux petits sorciers de réaliser des épreuves diverses afin de reconstituer le logo des Farfeloups !

Les maternels ont fabriqué du sable et de la pâte à modeler magiques, les élémentaires des baguettes magiques ! Enfin, le vendredi, tous les enfants ont participé à la création de cartes de vœux et sont allés les distribuer aux voisins de l'accueil de loisirs l'après-midi. Cette joyeuse semaine s'est conclue par une petite fête dans la salle polyvalente !

Une collecte pour les Restos du Cœur

Dans le cadre du projet solidarité mené par les Farfeloups pendant les vacances de fin d'année 2018, l'accueil de loisirs avait mis en place une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur. Gérard et Slimane se sont déplacés et sont venus récupérer la belle collecte qui a été réalisée grâce aux familles des enfants fréquentant les Farfeloups.

Les enfants présents ce mercredi 26 décembre ont ainsi pu aider nos deux amis à charger leur camion de jeux, jouets, peluches, livres, matériel d'éveil et de puériculture.

Nous tenons à remercier chaleureusement les participants à cette collecte, qui a ravi les familles et les enfants bénéficiant de l'aide des Restos du Cœur.

Après-midi de Noël pour les enfants du personnel

Pour la seconde année consécutive, la municipalité s'est fait une joie de célébrer le Noël des enfants du personnel communal. Un conteur était là pour l'occasion, des animations ont pris place à l'ALSH :
sculpteur de ballons, atelier chocolat, magie… les enfants ont profité de cette après-midi en leur honneur et ont même eu droit à une visite du Père Noël, légèrement en avance sur son calendrier…

Le marché de Noël : indémodable !

Notre Comité des Fêtes nous a permis une fois encore de profiter des animations pour enfants, des stands de Noël et de la présence du Père Noël… de nombreuses familles ont visité le marché, tradition incontournable pour petits et grands. En préparation du marché de Noël 2019, le Comité des Fêtes recherche déjà des exposants de bouche, ainsi que des commerçants proposant des produits artisanaux destinés à des cadeaux de Noël originaux et attractifs.

Des contes de Noël à la bibliothèque

Mamie Bouclette, notre liseuse bénévole pour enfants, est revenue le 19 décembre afin de faire découvrir quelques jolis contes aux enfants de Saint-Germain.
La bibliothèque Vercors s'illumine alors de leurs yeux ébahis… d'autres événements seront à prévoir en 2019 car ce sont des moments forts qui permettent de créer du lien entre l'enfance et la lecture… pourquoi s'en priverait-on ?

Chandeleur festive !

Environ 75 personnes ont participé à la Fête de la Chandeleur, organisée par le CCAS de la commune chaque année. Des crêpes, du cidre, des bulles et de belles chansons françaises interprétées par Lilian Steiner, qui avait enchanté les Saint-germinois lors d'un concert en octobre dernier. Les convives ont chanté, dansé, profité de cette belle après-midi, et sont repartis avec un joli cadeau tout bio : une boîte de thé et une pâte à tartiner Nocciolata… Mmmmm qu'ils sont gâtés, nos seniors !

#écologie La ville collecte vos vieilles piles !

Un partenariat avec la société Corepile permet à Saint-Germain depuis quelques années de proposer un collecteur de piles au niveau du parking de la gare, accroché au panneau sucette du bout de la rue Nouvelle.

Estimant que cela risquait d'être insuffisant pour l'ensemble de notre population qui devient de plus en plus avertie sur les sujets environnementaux, nous avons fait ajouter un collecteur en mairie, et un autre à l'agence postale de Saint-Germain. Ces collecteurs sont conçus pour recevoir des piles et des petites batteries.

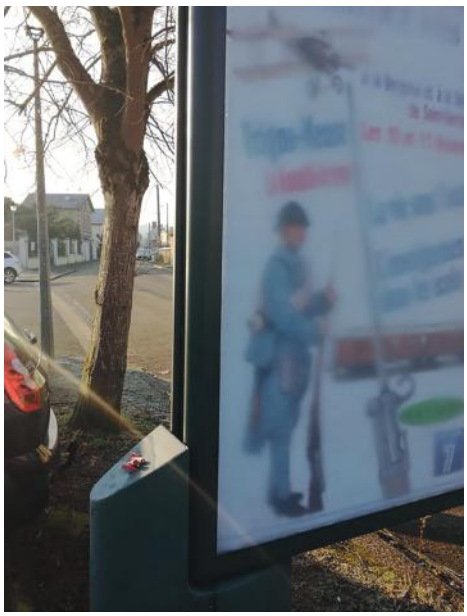

Bienvenue au chalet des ados !

Après une fermeture imposée par des actes de vandalisme en septembre, le chalet Jeunesse a rouvert ses portes avec un événement proposé par notre directeur Chalet des jeunes, Isaac Farih : un tournoi de console qui mettait en jeu le jeu Fifa 19. Les jeunes ont répondu présent !

Une nouvelle machine plus performante

Un nouveau tracteur est arrivé aux Services Techniques de Saint-Germain : équipé d'une lame de déneigement orientable, sélectionné pour accéder aux rues étroites de Montguillon, cet engin «nouvelle technologie» ajoute une plus-value à l'efficacité des actions de nos équipes sur le terrain, c'est également un meilleur confort pour nos agents... que du bonheur 👍 Rétrospective d'une inauguration dans la bonne humeur !

Hommage aux combattants d'Afrique du Nord

Traditionnellement organisée par notre Amicale des Anciens Combattants, cette cérémonie s'est déroulée à Couilly-Pont-aux-Dames.
S'agissant de la guerre d'Algérie, le 19 mars est désormais la date officielle de la journée nationale du souvenir, alors que le 5 décembre est celle de la journée nationale des cérémonies d'hommage aux « morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ».

Vœux au personnel communal

Chaque nouvelle année Mr le Maire et les élus municipaux tiennent à partager un moment avec les équipes d'agents territoriaux : dresser un bilan des actions menées, accueillir ceux qui ont intégré les équipes, envisager les projets à venir… tout cela avec bonne humeur, un panier gourmand en guise de présent… il n'y a pas qu'à Noël que manger et boire est un plaisir à partager !
L'équipe municipale était ravie d'échanger avec les agents de terrain pendant cette soirée festive.

Nos boulistes diplômés

Le 23 février 2019 CBD 77 remettait à Monsieur Laurent Voisin, représentant du club de Saint-Germain-sur-Morin, le diplôme de labellisation de développement décerné par la FFSB.

Une réunion publique pour débattre ensemble

Une soixantaine de personnes se sont déplacées lors de la réunion publique organisée par la mairie le vendredi 25 janvier, sur le sujet du grand débat national. Les échanges entre citoyens ont été nourris, constructifs, très intéressants du point de vue de plusieurs personnes qui en ont témoigné au bout de deux heures de discussion suspendue, par manque de temps.
L'idée de mettre en place ce type d'échanges entre Saint-germinois a été soumise par des personnes présentes, Mr le Maire a retenu cette proposition et proposera sans doute une réunion prochainement, avec un thème davantage ciblé sur notre commune. Une journaliste du journal La Marne était présente à cette réunion.
Le cahier de doléances mis en place par la mairie en décembre a été transmis à la préfecture de Seine et Marne le vendredi 22 février, conformément à la demande de l'État.

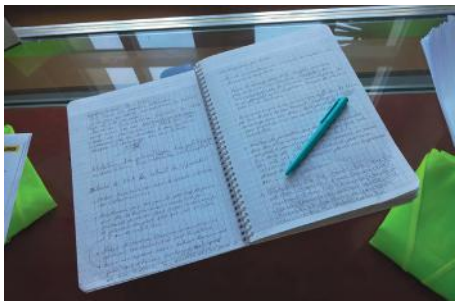

SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

DÉBAT. **Une réunion publique sur les problèmes de société**

La réunion est prévue déjà depuis plusieurs semaines, bien avant le lancement du grand débat national proposé par Emmanuel Macron. Vendredi 25 janvier, une réunion publique est organisée à la mairie de Saint-Germain-sur-Morin. Il s'agira de permettre aux habitants de débattre entre eux.
Quatre thèmes ont été définis pour le grand débat national : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté mais aussi l'organisation de l'État et des services publics.
Des thèmes qui peuvent inspirer les habitants participants à cette réunion publique mais le débat ne se cantonnera pas à ces propositions. « L'objectif est de faire parler les citoyens, de leur permettre de s'exprimer sur les sujets qui leur semblent importants au regard du mouvement social actuel », souligne

Les habitants sont invités à Saint-Germain-sur-Morin à débattre sur les thèmes lancés par les Gilets Jaunes. (photo d'illustration)

Épisodes neigeux : vive le nouveau tracteur !

La neige est arrivée le mardi 22 janvier au matin, même annoncée elle a perturbé quelque peu nos habitudes. Les services techniques de Saint-Germain ont immédiatement mis à contribution le nouveau tracteur avec lame pour déneiger les axes principaux et les rues en pente de la commune. La neige a refait son apparition une semaine plus tard : cette fois-ci c'est la nuit que les agents sont intervenus, jusqu'à une heure du matin et de nouveau dès 5h. La mairie leur est très reconnaissante du travail accompli, de nombreux habitants les ont félicités de vive voix ou par l'intermédiaire de la page Facebook de la ville. Cela fait du bien à nos agents, merci pour eux !

Grand concours au club de tir à l'arc

Le week-end des 2 et 3 février, 147 archers participants, 107 hommes et 40 femmes ont concouru au gymnase Jacques Goddet de Saint-Germain.

La majorité des Clubs ou Compagnies de la Seine et Marne étaient présents à cette compétition.

Parmi les premiers classés de chaque catégorie, aux côtés de Saint-Germain-sur-Morin qui s'est particulièrement illustré, on retrouve les archers de Nangis, Le Châtelet en Brie, Annet sur Marne, Ozoir la Ferrière, Chelles, Saint Mard, Esbly, Fontainebleau, Pontault Combault, Vert saint Denis.

Le samedi, il y avait deux départs de tirs à 8h30 et 16h30 et le dimanche, un seul départ à 9h00.

Après chaque tir ont eu lieu des duels.

Ce concours s'est déroulé dans la convivialité et s'est achevé par un pot d'honneur.

Ru du Lochy : attention, débordement ! Explications :

Le dimanche 10 février, une Saint-germinoise a alerté la mairie sur le débordement du ru du Lochy près de l'école de l'Orme aux Loups, rue des Voyeux.

La commune de Montry alterne avec celle de Saint-Germain la prise de responsabilité sur ce cours d'eau, or l'année 2019 est celle de nos voisins. Leur équipe technique y était passée le vendredi après-midi et tout était alors normal. Devant l'urgence de la situation le lundi matin, nos services techniques se sont employés à résoudre le problème aussi vite que possible, et ont ensuite alerté la ville de Montry.

Le principe, comment ça fonctionne ?

La grille du siphon du ru était obstruée par des branchages, herbes, déchets...

Cette grille permet au ru de passer sous la branche alimentaire du canal de Chalifert, et de se jeter ensuite dans le Morin.

Si cette grille est colmatée, le ru ne peut plus se jeter dans le Morin, il déborde donc du côté de la rue des Voyeux.

Lorsque le Morin est en crue, le ru ne peut plus se jeter dedans non plus du fait de l'abondance d'eau, les deux cours d'eau sont alors au même niveau, le Morin finit par se jeter dans le ru et on obtient les inondations que nos Saint-germinois connaissent bien... Le ru s'étale alors jusque dans nos rues...

Les Farfeloups autour du monde

L'accueil de loisirs avait prévu plusieurs escales pour ces vacances de février : les enfants ont pu ainsi explorer le Japon, la Chine, la Thaïlande, l'Australie, l'Inde, la Russie, le Canada à travers des activités manuelles, sportives et culturelles originales. Parfois, en transit, les Farfeloups en ont profité pour se défouler au parc de loisirs Baloo Parc de Coulommiers, et ont organisé un carnaval haut en couleurs ! (Un clin d'œil au Brésil et à toutes les nations qui fêtent le carnaval dans le monde ?)

1200€ pour la fondation Alzheimer !

C'est la somme qui a été récoltée le samedi 9 février par l'association Doubléfée Danse de Bailly-Romainvilliers, lors de la soirée caritative qui était organisée au gymnase Jacques Goddet de Saint-Germain-sur-Morin. Dix groupes d'artistes ont participé bénévolement à l'événement : danseurs, chanteurs, musiciens de la commune et du secteur ont été fiers d'offrir leur contribution à cette cause. Des commerçants de Saint-Germain ont été partenaires sur ce projet en concoctant quelques mets salés et sucrés : Firmin, la boulangerie Delphine & José, ainsi que la pizzeria Andiamo. Des bénévoles de l'association Doubléfée Danse et de Saint-Germain assuraient le buffet. Géraldine Drexel de Buchy, directrice de la fondation Vaincre Alzheimer, était également présente pour cette 5ème édition qui avait lieu jusque-là à Bailly : elle s'est dit ravie d'avoir pu rencontrer des personnes intéressées, curieuses d'en savoir un peu plus sur cette maladie qui concerne 900 000 personnes en France. 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année : « Une des solutions pour éviter cette maladie est notamment le divertissement, l'art, chanter et danser sont des actions bénéfiques. » Plus de 200 personnes étaient réunies pour cette première à Saint-Germain, on parie le double pour l'édition 2020 ?

Le Conseil Municipal des Jeunes fait sa rentrée !

La première réunion du CMJ pour l'année 2019 s'est tenue le jeudi 21 février !
Louna, Léa, Thimeo, Timothé, Ethann, Tanguy, Sabrina, Nourelise, Téo et Camille (excusée pour cette réunion) étaient présents, prêts à présenter l'avancement de leurs projets pour la commune de Saint-Germain.

Monsieur Gérard Gourovitch, Maire, Monsieur Loïc Guibert, adjoint au Maire à la vie de la Cité, à la Jeunesse, aux Associations et aux Sports, Madame Sylvie Fayat, conseillère municipale sur les mêmes délégations, représentaient la municipalité.
Ethann a abordé la mise en place du navigateur Ecosia au collège, à l 'école de l'Orme au loup et pourquoi pas ? à la mairie et à la bibliothèque Vercors.
Ce navigateur gratuit est une extension de Chrome, il permet la reforestation grâce à chaque recherche effectuée sur le web.
Léa a évoqué son projet de cinéma en plein air ; une première séance serait proposée afin de tester le succès de cette animation à Saint-Germain.
Le passage piéton en 3D est un projet porté par les jeunes du CMJ et Mr Bouchon, chef de poste de la police municipale.
L'emplacement serait au niveau du coiffeur et du Kebab, rue de Paris.
Il s'agit d'un projet expérimental, il faut donc répondre aux exigences de la loi données par les délégués de la sécurité routière.
Ces trois projets ont été votés à l'unanimité du Conseil.
Nourelise a affiné son projet de 20 minutes de lecture par jour, à présenter au collège et à l'école. En parallèle, des « bibiothèques dans la ville » pourraient être créées (dépôt de livres par les habitants. Chacun y a accès, pour un temps illimité).
Tanguy et Téo sont toujours en attente des études sur leur projet de filet au-dessus du city stade.
Louna et Thiméo travaillent sur un projet de compostage à la cantine du collège, et un poulailler derrière la ferme des Religieux.

Travaux

La rue du Clos du Roi a bénéficié d'une réfection partielle de 220 ml de sa chaussée, comprenant :
le rabotage de l'ancien revêtement, la dépose d'anciens caniveaux et pose de caniveaux béton sur 220 ml, un revêtement par enrobé à chaud sur toute la chaussée.

En travaux annexes : dépose et repose de busage, réfection des entrées en béton désactivé, abattage et dessouchage d'arbre + décharge curage du fossé du n° 13 au n° 5 de la rue.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX = 82854,00€ TTC
durée des travaux : environ 8 jours

Les jeunes tapent dans le 1000 !

Ces vacances ont été l'occasion pour nos jeunes du chalet jeunesse de s'initier pour certains, se perfectionner pour d'autres, au bowling ! Une sortie au parc Koezio de Carré-Sénart leur a permis de se mesurer les uns aux autres en découvrant l'importance de l'esprit d'équipe, la « cohésion », sans compter leurs multiples activités au chalet, dont la cuisine : pizza party, entre autres !

Saint-Germain-sur-Morin,
Ensemble, vers demain.

Notre nouveau slogan vient à point nommé vous annoncer les événements à venir sur la commune :

Mercredi 24 avril Chasse aux œufs dans les parcs de la mairie

Mercredi 8 mai Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Samedi 11 mai Chorale AFR Saint-Germain et Condé à l'église de Saint-Germain à 20h

Dimanche 19 mai Notre Comité des Fêtes fait sa brocante !

Mercredi 22 mai CCAS Matinale de l'info, organisée par le CCAS de Saint-Germain

Samedi 25 mai Journée Citoyenne Une journée citoyenne ouverte à toutes et tous : événement communal

Dimanche 26 mai Elections européennes

Dimanche 2 juin La CCPC organise sa rando des familles avec les Familles Rurales

Samedi 22 juin Venez célébrer la fête de notre village, qui se prolongera par la Fête de la Musique jusqu'à la tombée de la nuit

Dimanche 30 juin Un grand jeu de piste par notre très actif Comité des Fêtes

MAIS OÙ PASSE

La fin du premier trimestre de l'année, est traditionnellement la période des débats municipaux quant au choix des orientations budgétaires à venir, du contrôle du Budget de l'année passée et du cadrage du Budget de l'année en cours. Et pour les habitants, par voie de conséquence, c'est d'être informés de la gestion financière de leur commune.

Nous allons essayer de synthétiser de manière à ne pas faire dans le « technocratico-obscur ». Les finances d'une commune sont codifiées par la Loi et chaque dépense ou chaque recette, fussent-elles inférieures à 1 euro, font l'objet d'un document écrit et d'un contrôle de légalité par les services de l'Etat, dans notre cas la Trésorerie de Magny le Hongre. A Saint-Germain, la transparence est parachevée par la délégation du Contrôle de Gestion que Monsieur le Maire a souhaité confier au responsable d'une des listes minoritaires et ancien Maire-adjoint aux Finances, M. Jean-Luc Corcy.

La comptabilité d'une commune comprend deux comptes différenciés : le Compte de Fonctionnement et le Compte d'Investissement. Le premier prend en compte toutes les recettes et toutes les dépenses directement liées à l'exercice annuel. A contrario, le Compte d'Investissements prendra, lui, en considération tous les mouvements financiers dont les causes et les effets seront pluriannuels.

La maîtrise de la gestion de la Commune doit conduire à dégager un excédent de recette sur le Compte de Fonctionnement pour venir abonder le Compte investissements, de manière à faire face aux remboursements des emprunts passés et aux investissements en cours.

Mais cette qualité de gestion ne peut pas se « complaire » à faire une gestion comptable des Services municipaux, la politique financière de la Municipalité doit aussi concourir à la satisfaction la plus large des attentes de nos concitoyens.

Pour illustrer ce propos, nous vous proposons le tableau ci-dessous qui reprend les grands chapitres du Compte de Fonctionnement de Saint-Germain-sur-Morin.

	Dépenses de Fonctionnement
Chapitre11 **820 000 €**	Charges à caractère général Toutes les consommations utilisées directement par la Ville. Exemples : Chauffage des Bâtiments administratifs, scolaires et sportifs, éclairage public, fournitures techniques et scolaires, maintenance, restauration scolaire, entretien des matériels, des espaces verts et des bâtiments, assurances, Fêtes et Cérémonies, télécommunications, …
Chapitre 12 **1 909 000 €**	Charges de personnels Rémunérations, indemnités, URSSAF, Retraites, Assedic, apprentissage, médecine, etc. Concernant les titulaires et les contractuels. Nota Bene : Notre Commune compte un peu plus de 50 agents répartis en plusieurs fonctions : Administrative (Etat-Civil, Comptabilité, Urbanisme, Bibliothèque, Accueil du public, informations…), Police Municipale, Services Techniques (Entretien voirie, espaces verts, Bâtiments…), Périscolaire (Centre de loisirs, Ecole maternelle, Restauration scolaire, accueil jeunesse…)
Chapitre 65 **195 000 €**	Autres charges Toutes les consommations externes ou participations financières. Ex : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), indemnités élus, subvention aux activités scolaires, classes découvertes, subventions aux associations, participation aux abords Collège…
Chapitre 66 **32 000 €**	Charges financières Paiement des intérêts sur les emprunts en cours.

NOTRE ARGENT ?

Le compte de Fonctionnement de la page précédente est alimenté en recettes par les Impôts locaux, les dotations de l'Etat et les recettes des services payants rendus aux habitants (Restauration scolaire), et son solde positif doit pouvoir alimenter le Compte d'Investissement. Le tableau ci-dessous reprend les variations des impôts locaux et de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) que l'Etat redistribue aux Collectivités Locales pour le Service rendu aux administrés.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts locaux perçus par la commune (en k€)	1481	1513	1541	1602	1626	1742
Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) reçue de l'Etat (en k€)	528	507	460	410	385	396
DGF / Impôts locaux (en %)	36	33	29	26	23	22

C'est dans ce compte d'Investissements que la baisse de la DGF vient impacter durement nos capacités de réalisation. Lorsque la part de la DGF qui représentait plus du tiers des Taxes Locales en représente moins du quart, tous les investissements dont aurait besoin notre Ville, se voient freinés, voire interdits par cette nouvelle donne imposée par l'Etat. Il est cependant dans notre nature de rester positifs… c'est pourquoi nous avons entrepris, d'ores et déjà, de travailler sur la recherche de solutions qui permettraient de pallier cette chape de plomb que nous impose l'Etat sans avoir à diminuer la qualité de vie à Saint-Germain.

A Saint-Germain nous avions une rue du Général De Gaulle, un espace Mitterrand… On a maintenant une impasse !

copyright Oliver Ganan

Tribunes LIBRES

Lorsque nous avons accepté il y a maintenant 2 ans de travailler avec la Majorité Municipale, nous avions conjointement convenu de pouvoir conserver notre liberté de parole, et cela a bien été le cas jusque là.

Et même au-delà , puisque nos avis sont écoutés.

Un sujet important nous a néanmoins toujours divisé, l'installation de caméras.

Non pas que nous sommes contre une sécurité renforcée de nos concitoyens, mais nous avions toujours dit que nous n'avions pas à nous substituer à l'Etat sur un maillage destiné plus à la Police Nationale ou à la Gendarmerie.

Et force est de constater que cela n'a pas empêché la recrudescence des cambriolages sur notre Commune qui se sont multipliés malheureusement ces derniers mois.

Certes ces caméras ont peut être permis de mieux protéger les zones installées mais elles ont surtout déplacé les exactions d'une délinquance adaptable.

Tout cela au détriment d'une situation financière fragile qui malheureusement cette année encore fera défaut à notre Commune dans ses besoins importants d'investissements.

Malgré nos souhaits, les rénovations de voirie seront limitées par un budget contraint. Seule la réalisation d'un équipement sportif pour les arts martiaux devrait voir le jour. Et il était nécessaire.

Peut on espérer que le choix de Saint Germain d'intégrer le Val d'Europe (s'il se confirme et pour lequel nous sommes favorables) nous permette à terme (mais probablement assez long) de sortir d'une situation compliquée que nous subissons depuis plus de 25 ans.

En attendant, la réalité s'impose, et la perte de plus de 800 000 euros depuis 5 ans des dotations de l'Etat, qui au lieu de faire des économies de niveau national a « tapé « sur les Communes pour réduire son déficit, obligera nécessairement la prochaine mandature municipale de St Germain à des choix douloureux, si ce n'est fait avant.

Pour Notre Village, Jean-Luc CORCY/Marie MANASSÉ

À la lecture du débat d'orientation budgétaire, nous constatons que la situation n'est pas différente que celle de 2014 :

Les réductions des dotations de l'état laissent peu de marge de manœuvre pour les investissements et la capacité d'autofinancement se trouve diminuée.

Au niveau des finances, la fusion du budget du centre de loisirs avec celui du budget communal ne facilite pas la lecture de la détermination du coût réel du service pour le citoyen.

Cependant, les bons résultats sportifs de st Germain (boules, tir à l'arc, karaté...) nous apportent une satisfaction sur l'usage des dotations et des équipements mis à disposition aux associations sportives et culturelles de notre village.

Nous restons vigilants et notre libre arbitre est toujours d'actualité même si nous travaillons activement avec la majorité pour le bien vivre de notre village.

Les Elus TUPSGM

Monsieur le Maire et son équipe ont récemment pris une décision lourde de conséquences pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Quitter la Communauté de Communes du Pays Créçois pour rejoindre celle du Val D'Europe.

Même si notre groupe n'est pas opposé à ce choix, nous aurions aimé que monsieur le Maire et son équipe respectent leurs promesses électorales, à savoir « soumettre tout projet d'importance à un référendum municipal » tel qu'ils l'avaient écrit dans leur profession de foi.

Nos élus ont demandé un référendum sur ce sujet mais comme à son habitude Monsieur Gourovitch est resté sourd à cette proposition.

Une demande d'étude du projet a également été proposé pour connaître les tenants et les aboutissants d'une telle décision là encore aucune réponse.

Comment une poignée d'élus n'ayant pas davantage de connaissances sur le sujet que tout à chacun peut –elle décider de l'avenir de Saint-Germain-Sur-Morin ?

Pour notre groupe rien d'étonnant car le Maire et son équipe nous ont habitués à prendre toutes leurs décisions sans jamais consulter personne.

La Communauté de communes du Val D'Europe aura-t-elle la compétence pour délivrer les permis de construire, les délégations relatives à l'occupation ou l'utilisation des sols ?

Si telle est le cas, nous avons fort à craindre que notre commune ressemble bientôt à Bailly-Romainvilliers, Magny le Hongre, ou Serris.

Nos élus : Prisca Roué-Coré – Michel Fischer.

Informez-vous sur :

http://saintgermainetmoi.wixsite.com/saintgermainetmoi

ou sur www.facebook.com/SGMetmoi/

C'est à Villeroy, à moins de 15 km de Saint-Germain sur Morin que fut tué, le 5 septembre 1914, l'écrivain Charles Péguy.

Ecrivain, poète, Charles Péguy fut aussi un essayiste de renom. Cet Officier de réserve de l'armée française écrivait : **« La guerre contre la démagogie est la plus dure de toutes les guerres. »** Un siècle plus tard, cet apophtegme n'a pas pris une ride.

Nous admettons parfaitement les débats d'idées, (et ils ne manquent pas avec nos collègues élus des listes menées par M. Gaillard ou M. Corcy), car ces débats sont générateurs de solutions. Les arguments, des uns et des autres, apportent des éclairages complémentaires qui deviennent très souvent la colonne vertébrale de nos réalisations. **Cela s'appelle la recherche de l'intérêt général ou encore l'esprit républicain.**

Et puis il y a ceux pour qui ergotage et pinaillage sont les deux mamelles de l'action politique. Marquis du Yaka-Foquon-Yavaikapa, princes de la désinformation, rois de l'à-peu-près, vous les reconnaîtrez, ils ont souvent laissé des ruines derrière eux, et réapparaîtront, commentateurs implacables et donneurs de leçon, quelques mois avant les élections municipales.

L'équipe Municipale.

Ils nous ont quittés

DANIEL FERHAT

Monsieur Daniel FERHAT, agent technique communal nous a quittés le 22 février dernier.

Il avait fait une grande partie de sa carrière professionnelle à Saint-Germain-sur-Morin au service du village. Il a été embauché comme agent d'entretien par la commune de Saint-Germain-sur-Morin en juillet 1988 pour renforcer l'équipe des services techniques communaux jusqu'en 2015, date à laquelle il a fait valoir ses droits à la retraite au grade d'adjoint technique territorial de 1ère classe.

Bien que polyvalent, le responsable des services techniques l'a orienté rapidement vers des activités de maintenance des bâtiments, en particulier dans le groupe scolaire où il avait la charge des rénovations enduits et peintures.

Daniel FERHAT était également un pêcheur à la ligne averti, les promeneurs le rencontraient souvent le long des berges du Grand Morin et de la branche alimentaire du canal de Chalifert les week-ends.

Il était bien connu de la population locale, comme en témoigne la nombreuse assistance qui l'accompagnait à sa dernière demeure, le mercredi 27 février lors de ses obsèques.

La Municipalité et le personnel communal s'associent à la douleur de ses proches et témoignent leur soutien à sa famille, en particulier Gaëtane son épouse, ses 5 enfants, ses 2 gendres, sa belle-fille et son petit-fils Jimmy.

État civil

Bienvenue !

22/12/2018	COELHO MAHAMOUD Maïa
26/12/2018	AMBROS Hanaé
02/01/2019	LEBRUN MACON Renan
13/01/2019	CHRETIEN Aaron
28/01/2019	FERREIRA LIMA Malone
06/02/2019	LOBRY John
01/03/2019	JOUASSARD Léonard
03/03/2019	DA SILVA Noah
11/03/2019	POULLAOUEC Charles

Félicitations !

Mariages :

19/01/2019 GONFREVILLE Louis et ROUGIER Alexiane
23/03/2019 COCUSSE Grégory et FONTANA Laura

Pacs :

08/01/2019 CAMBON Sylvain et ROUSSELOT Hélène
16/02/2019 AMBROS Anthony et BOURGEOIS Charline

Nos condoléances aux familles :

24/12/2018 INCROCIATI Michel
22/02/2019 FERHAT Daniel
27/02/2019 TERRÉ Jacques
06/03/2019 KUCHLY Pierre

La mairie vous accompagne dans votre quotidien.

Saint-Germain-sur-Morin, au Quotidien !

SACS À DÉCHETS VERTS : NOUVELLE ORGANISATION 2019

Les distributions auront lieu tous les **mercredis** et **samedis matins** :

√ Elles se dérouleront de 9h à 11h

√ Rendez-vous à la ferme des Religieux (Bâtiment de la Police Municipale - face entrée mairie côté «public»)

√ Chaque habitant pourra retirer 5 sacs par semaine, **le mercredi** OU **le samedi** au choix

√ Si vous êtes dans l'impossibilité de vous y rendre, vous pourrez remplir une autorisation pour une tierce personne (des fiches sont mises à disposition en mairie)

√ Si vous ne récupérez pas de sacs sur une semaine, cela **ne sera pas** recrédité sur une suivante

Les distribution de l'année 2019 ont repris samedi 30 mars.

FERMETURE 2019 ALSH LES FARFELOUPS

Fermeture exceptionnelle pour le week-end de l'Ascension.

Suite à la décision de l'Education Nationale de suspendre les cours **le jeudi 31 mai,** notre commune fermera son accueil de loisirs. L'équipe d'animation profitera de cette journée pour préparer les vacances d'été des enfants inscrits à l'ALSH.

Du 29 juillet au 09 août : Fermeture estivale
Du 30 décembre au 03 janvier 2020 : Fermeture hivernale

COMMERCE : DU POIDS À LA LIGNE

Votre centre minceur et de cryothérapie accompagne les personnes en situation de surpoids de manière inédite.

Notre approche :
un rééquilibrage alimentaire accompagné de séances de cryothérapie. Nous vous proposons trois étapes indissociables pour obtenir des résultats visibles et durables :
nutrition & technologies minceur, récupération sportive & bien-être, technologies & soins anti-âge. Corinne, créatrice Du poids à la ligne, esthéticienne diplômée, opératrice certifiée, titulaire d'un diplôme de conseiller en nutrition, et Marlène, conseillère en nutrition et opératrice certifiée constituent l'équipe au service de votre forme et de vos formes. Elles sauront choisir parfaitement la méthode adaptée à votre situation : bilan impédancemétrique, rééquilibrage alimentaire, bol d'air JACQUIER, Cryolypolyse, Cryo corps entier, laser, électro-stimulation, ondes acoustiques, infrarouges, Endosphère®, Radiofréquence. Venez prendre soin de vous et vous ressourcer dans un environnement chaleureux et convivial.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Jusqu'au 10 avril vous pouvez inscrire votre enfant en maternelle et élémentaire à l'école de l'Orme aux Loups :
présentez-vous en mairie avec avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.

Suivez notre actualité sur notre site internet
www.saint-germain-sur-morin.org
Saint-Germain est sur Facebook
Saint germain sur morin_officiel

Directeur de la Publication : Monsieur le Maire de Saint-Germain Dépôt légal 1er trimestre 2019.
Réalisation textes et photos : service Communication municipal. Mise en page : Editam. Impression : Imp. KLEIN
Photos : service Communication et Mr Koenig